

SOTTIRIOU Jason

À: mairie@chaumousey.fr
Cc: DORTÉE Hélène
Objet: Avis modification simplifiée PLU Chaumousey

**À l'attention de Monsieur Gaël JACQUEMIN
Maire de CHAUMOUSEY**

Affaire suivie par : Madame Laurence BOYÉ

Objet : Avis sur la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges a examiné le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chaumousey.

Cette évolution du document d'urbanisme apparaît comme ponctuelle, proportionnée et juridiquement sécurisée, sans remise en cause de l'économie générale du PLU ni des orientations du PADD. Elle vise à corriger des dispositions réglementaires et de zonage afin de les rendre plus cohérentes avec la réalité des usages et la situation des terrains concernés.

La CCI souligne que ces ajustements contribuent à un cadre réglementaire plus lisible et plus sécurisant pour les porteurs de projets, y compris pour les activités économiques existantes ou futures, sans générer d'impact négatif sur le tissu local.

En conséquence, la Chambre de Commerce et d'Industrie émet un avis favorable sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chaumousey.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente,

Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général

Anne-Christine PRÉRE Sylvain JACOBÉE

